

# Fiche signalétique

SIMDUT	TMD Routier/Ferroviaire

Danger sur la santé	*	2
Risque d'incendie		0
Réactivité		0
Protection personelle		В

DIN #02285770 Approuvé pour usage en milieu agroalimentaire

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : D-4055 -

Date d'édition (ii/mm/aaaa) : 2013-06-03. Utilisations : Applications industrielles: Dégraissant Désinfectant.

Fournisseur : Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc

G6P 7E3 1-819-758-1541 : Sani-Marc Inc.

42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541

• 09-10030

En cas d'urgence Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

## 2. Identification des dangers

Les dangers potentiels décrits dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier et les mesures de sécurité appropriées sont observées.

État physique : Liquide. [Liquide Odeur : Citron. [Faible]

transparent]

Vue d'ensemble des urgences

: DANGER!

Corrosif aux yeux, à la peau et au tube digestif. Provoque des brûlures. Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les voies respiratoires. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après

Manufacturier

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

## Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Irritant pour les voies respiratoires. Pas une voie d'absorption habituelle

**Ingestion**: Nocif en cas d'ingestion. Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Peau : Corrosif pour la peau. Provoque des brûlures.
Yeux : Corrosif pour les yeux. Provoque des brûlures.
Voir Information toxicologique (section 11)pour plus de détails.

## 3. Information sur les composants

 Nom
 Numéro CAS
 % (p/p)

 pyrophosphate de tétrapotassium
 7320-34-5
 1 - 5

 Alcohols, C12-15, ethoxylated
 68131-39-5
 1 - 5

 métasilicate de disodium
 6834-92-0
 1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

## 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Inhalation

Ingestion

Protection des sauveteurs

- : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
- : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Layer les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin immédiatement.
- : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
- : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-àbouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des dants.

2013-06-03.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit <u>Moyens d'extinction</u>

Utilisables Non utilisables Dangers spéciaux en cas

d'exposition

Produit de décomposition
thermique dangereux

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- : Aucun connu.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

oxydes de phosphore

oxyde/oxydes de métal

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes de nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

#### Manutention

- Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Entreposage :
- : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)		LECT (15 mins)			Ceiling				
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	Notations
Aucune valeur de limite d'exposition o	onnue.										

## Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise. Aucun équipement de mesure n'Est requis si aucune limite d'exposition n'est suggérée.

Mesures techniques

Mesures d'hygiène

- : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
- : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

## Protection individuelle

Respiratoire

: Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Recommandé: Aucun équipement de protection respiratoire suggéré dans les conditions normales d'utilisation

Mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision. < 1 heure (temps de protection): gants étanches et résistants aux produits chimiques

2013-06-03. 2/5

D-4055 -

# Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Yeux

Peau

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place. Recommandé: Lunettes de sécurité

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit

Recommandé: Aucun équipement spécial requis

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

## Propriétés physico-chimiques

État physique Liquide. [Liquide

transparent]

Formule moléculaire

Poids moléculaire

: Non applicable.

Limites d'inflammablité Vitesse de combustion

: Non disponible. : Non applicable.

Couleur Densité relative

: Vert. [Foncé] : Citron. [Faible] : 1.07 : 13

Pression de vapeur Densité de vapeur Volatilité Vitesse d'évaporation : Non applicable. : Non disponible. : Non disponible. : Non disponible.

: Non disponible.

Durée de combustion Température critique Température d'auto-inflammation Point d'éclair

: Non disponible. : Non disponible. : [Le produit n'entretient pas

: Non applicable.

Seuil de l'odeur

Viscosité

: Non disponible. : Non disponible

Ionicité (dans l'eau) : Cationique

Propriétés de dispersibilité

une combustion.]

Solubilité

: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

: Non disponible.

Insoluble dans les substances suivantes: méthanol et n-octanol

Point de fusion/ congélation

Non disponible

Point d'ébullition/ : Non disponible condensation

#### 10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique Conditions à éviter Matières à éviter

: Le produit est stable.

Aucune donnée spécifique.

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

les acides

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les acides.

Non réactif ou compatible avec les matières suivantes : les métaux, les alcalins et l'humidité. : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Produits de décomposition

dangereux Risque de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

# Informations toxicologiques

Les symptômes, dangers et situations décrites dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier, les mesures de sécurité adéquates et les limites d'exposition professionnelles sont suivies correctement

Effets chroniques Cancérogénicité Mutagénicité Tératogénicité Effets sur le développement

Effets sur la fertilité

Organes cibles

Indestion

Aucun effet important ou danger critique connu. Non disponible.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Peau

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

larmoiement

rougeur Conditions médicales aggravées par une surexposition

Aucun connu

Nom du produit ou de l'ingrédient

Résultat

**Espèces** 

Dosage

**Exposition** 

2013-06-03. 3/5

## 11. Informations toxicologiques

Alcohols, C12-15, ethoxylated	DL50 Orale	Rat	2 g/kg		-
•	DL50 Orale	Rat	4150 i	ng/kg	-
métasilicate de disodium	DL50 Orale	Souris	770 m	g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1153 ו	ng/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1153 ו	mg/kg	-
pyrophosphate de tétrapotassium	DL50 Cutané	Lapin	>4640	mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>1000	mg/kg	-
Irritation/Corrosion					
Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
métasilicate de disodium	Peau - Modérément irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 250 milligrams	-

Humain

Lapin

Peau - Hautement

Peau - Hautement

irritant

irritant

: Aucun effet important ou danger critique connu.

24 heures 250

24 heures 250

Néonate

Crustacés - Water flea - Ceriodaphnia

dubia - Néonate

milligrams

milligrams

48 heures

## 12. Informations écotoxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Exposition	Espèces
Alcohols, C12-15, ethoxylated	-	Aiguë CE50 0.7 mg/l Eau douce	96 heures	Algues - Green algae - Pseudokirchneriella subcapitata
	-	Aiguë CE50 0.39 mg/l Eau douce	48 heures	Crustacés - Water flea - Ceriodaphnia dubia - Néonate
	-	Aiguë CE50 302 μg/l Eau douce	48 heures	Daphnie - Water flea - Daphnia magna - Néonate
	-	Aiguë CL50 1030 μg/l Eau douce	96 heures	Poisson - Rainbow trout,donaldson trout - Oncorhynchus mykiss
	-	Chronique NOEC 1 mg/l Eau douce	96 heures	Algues - Green algae - Pseudokirchneriella subcapitata
	-	Chronique NOEC 83 μg/l Eau douce	21 jours	Daphnie - Water flea - Daphnia magna -

douce

Facteur de bioconcentration : Non disponible.

Toxicité des produits de biodégradation : Les produits de biodégradation sont aussi toxiques que le produit original.

## 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets

métasilicate de disodium

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Aiguë CE50 33.53 mg/l Eau

Répartition des

: Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

# 14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	1760	Liquide corrosif, n.s.a. (métasilicate de disodium)	8	III	CORROSIVE	-
Classification pour le TMD	1760	Liquide corrosif, n.s.a. (métasilicate de disodium)	8	III		-

GE\* : Groupe d'emballage

2013-06-03. 4/5

## Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) SIMDUT (Canada)

Listes canadiennes

: Indéterminé

: Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

: Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Aucun des

composants n'est répertorié.

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié. INRP canadien: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada **Autre certification** 

:Un composant au moins n'est pas répertorié.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

#### Autres informations sur le produit 16

PROVOQUE DES BRÛLURES DU TUBE DIGESTIF, DES YEUX ET DE LA PEAU. CAUSE UNE IRRITATION DU SYSTÈME Renseignements à indiquer

RESPIRATOIRE. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. sur l'étiquette

Fiche Signalétique préparée par:

Date d'impression (AAAA-MM-JJ) : 2013-06-03. Département Assurance Qualité et Documentation

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : 2013-06-03. Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Note: Les fiches signalétiques sont valides pour une période de 3 ans Victoriaville, Qc après la date d'édition G6P 7E3

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

1-819-758-1541

#### Avis au lecteur

L'utilisation de ce produit doit être effectuée avec prudence puisqu'il comporte des risques et dangers inhérents pour les personnes et biens, lesquels sont détaillés de façon non limitative dans la présente fiche signalétique. Afin de réduire les risques et dangers inhérents que comporte ce produit il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'emploi et à l'ensemble des instructions prévues à la fiche signalétique du présent produit. Le fabricant, les distributeurs et les fournisseurs de ce produit s'exonèrent de toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage, quel qu'en soit la nature, découlant de l'utilisation de ce produit qui ne serait pas conforme au mode d'emploi ou à la totalité des instructions prévues à la présente fiche signalétique ou encore découlant d'une utilisation imprudente du présent produit.

Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2013-06-03. 5/5